

# COUBERT INFOS

<http://www.coubert.fr/>

N° astreinte élus (24h/24 en cas d'urgence) 06.86.30.38.68



## FLASH

Septembre 2019



## Nettoyons la nature!

L'opération "Nettoyons la nature" organisée par la Mairie revient pour la 2ème édition en 2019. Ce sont des dizaines de volontaires de tous âges qui sont attendus au service de l'environnement, qui auront à cœur de nettoyer quelques endroits choisis de notre commune.



*"A vous de jouer pour redonner à l'environnement sa vraie nature !"*



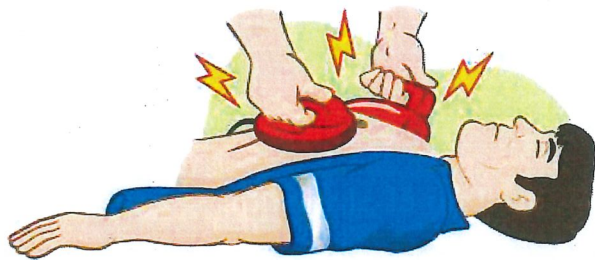
## DEFIBRILLATEURS

Trois nouveaux défibrillateurs vont être installés prochainement dans la commune.  
Un déposé à proximité de la Boulangerie.  
Un dans la SPS (salle polyvalente et sportive).  
Le dernier dans la salle des Associations (ancienne gare).

D'un usage très simple, il suffit de poser les deux électrodes sur le corps de la personne en détresse et l'appareil détecte seul, la présence ou non d'une défibrillation cardiaque nécessitant la délivrance d'un choc électrique.

De plus, ces appareils délivrent le choc en fonction de la résistance de la victime. Ce matériel peut également être déposé sur des enfants, et dans tous les cas, il n'y a aucun danger pour le sauveteur, ni pour la victime.

*Une formation sera prochainement proposée aux responsables d'associations, élus, personnel communal et commerçants.*



**1<sup>er</sup> geste -> appeler le 15 ou le 18**

## RAPPEL AUX JEUNES LAUREATS !

Vous avez obtenu votre brevet, CAP, Baccalauréat cette année, n'oubliez pas de venir vous faire connaître en mairie **avant le 14 octobre** muni d'un justificatif de votre diplôme (indiquant une éventuelle mention).

Les diplômés inscrits recevront une invitation à leur domicile concernant la date retenue, pour une cérémonie en leur honneur.

Pour information : 1 seul lauréat connu à ce jour 🤔



Le Centre Communal d'Action Sociale reconduit pour cette année une aide financière de 30€ aux étudiants pour l'achat de leur carte Navigo (année scolaire 2019-2020). Ces étudiants (post bac et hors alternance) jusqu'à 23 ans doivent habiter la commune :

- ✚ justificatif de domicile de moins de 3 mois à fournir
- ✚ la photocopie recto/verso de la carte d'identité
- ✚ certificat de scolarité de l'année en cours
  - ✚ un RIB au nom de l'étudiant
  - ✚ justificatif de la carte de transport



Dès que votre dossier est complet, venez le déposer en mairie.  
Une seule aide est accordée par étudiant.

## ATTENTION !!! MODIFICATION POUR LES INSCRIPTIONS SUR

### LA LISTE ELECTORALE

(Elections municipales)



Les demandes d'inscriptions sur la liste électorale, en vue de participer au prochain scrutin seront à déposer au plus tard le 7 février 2020 à l'accueil de la mairie ou sur [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)

Merci de vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité en cours de validité.

## UN PEU DE CIVISME...

Afin de préserver la sécurité et la commodité de passages des usagers, les trottoirs des voies ouvertes à la circulation publique, doivent être entretenus.

### Nettoyer :

Nos agents communaux œuvrent au quotidien dans l'entretien de nos trottoirs mais suite à l'interdiction de l'usage de pesticide sur les espaces publics, le désherbage manuel demande beaucoup de temps.



De nombreux administrés participent à cet état de propreté en entretenant régulièrement les trottoirs et caniveaux devant leur domicile. Nous les remercions chaleureusement pour leur contribution citoyenne !

### Elaguer :

Nous rappelons que nous sommes tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies tombants sur les voies publiques et privées, de façon à ne pas gêner le passage des piétons, d'entraver les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que les panneaux de signalisation.

### Animaux :

Il paraît important de rappeler que les déjections canines sont interdites sur les voies, les trottoirs et les espaces publics ! Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié aux ramassages des déjections canines.

Rappel : Des distributeurs de sacs de ramassages sont à disposition à différents endroits de la commune.



## PASSAGE DE LA BALAYEUSE

*Jeudi 26 septembre 2019*

« Pour un meilleur résultat »  
Nous vous prions de bien vouloir  
éviter au maximum, le  
stationnement au bord des  
chaussées du domaine public, ce  
jour-là.



Tu as moins de 16 ans ?

**VIDE TA CHAMBRE!**

## Brocante des enfants

Tes jouets, tes jeux, tes vêtements !



**SAMEDI 5 OCTOBRE 2019**

**DE 10H00 à 17H00**

**Gymnase de Coubert**

(Tu dois être accompagné d'un adulte pour vendre)

**INFORMATIONS ET RESERVATION AU :**

06.16.51.64.07 / [coubertcomitefetes@laposte.net](mailto:coubertcomitefetes@laposte.net)  
Si tu habites à Coubert, c'est gratuit! (Extérieurs: 10€/3m)

Petite restauration sur place

## AGENDA



- **Samedi 21 & dimanche 22 septembre 2019 :** Journée du patrimoine. Visite guidée de l'Eglise de Coubert – Association de l'Orangerie
- **Jeudi 26 septembre 2019 :** Passage de la balayeuse.
- **Samedi 28 septembre 2019 :** Opération nettoyage de la nature.
- **Dimanche 29 septembre 2019 :** Journée « portes ouvertes » - association des Chiens Guides.
- **Samedi 5 octobre 2019 :** Brocante des enfants, rendez-vous au gymnase – Comité des Fêtes
- **Jeudi 31 octobre 2019 :** Halloween, défilé et ateliers – Comité des Fêtes
- **Lundi 11 novembre 2019 :** Commémoration de l'Armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.
- **Dimanche 17 novembre 2019 :** Café chantant, salle du Vieux Noyer – Ecole de musique

### Réunions de Quartiers :

Samedi 5 octobre 2019

Samedi 9 novembre 2019

## REUNIONS

### DE QUARTIER\*



Les réunions de quartiers se poursuivent.

### La prochaine se tiendra :

**Le samedi 5 octobre 2019**

Elle concernera les habitants rue de la Gare, impasse Victor Hugo, Impasse Pasteur et sente de la Forgette. Un flyer vous sera distribué en temps utile avec un plan au dos.

Nous vous accueillerons à compter de **11h00** pour entendre et partager vos suggestions dans le but d'améliorer le bien vivre ensemble.

*Dans l'attente de vous y rencontrer.*

\* En cas d'intempéries, cette réunion se tiendra à la Mairie dans le préau de l'Ecole Elémentaire.

Le **samedi 9 novembre prochain**, c'est une partie de la rue Jean Jaurès (côté Est) qui sera concernée.